

**AUGROS COSMETIC PACKAGING**

Cerisé-ZA du Londeau

Rue de l'Expansion

61000 Alençon

**ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES  
DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-115 4°  
DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT  
GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES  
AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Le 26 juin 2026



**Passionnement  
engagé.**

Tel: +33 (0)1 58 36 04 30  
Fax: +33 (0)1 42 94 26 92  
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée  
75116 Paris  
FRANCE

## **AUGROS COSMETIC PACKAGING**

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre président du directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 448 057 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

### **BDO PARIS**

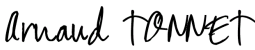
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France  
Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris  
RCS Paris B 480 307 131 00056 - Code APE 6920Z  
SAS au capital de 3 000 000 euros - TVA intracommunautaire FR82480307131

**AUGROS COSMETIC PACKAGING**  
*Attestation du commissaire aux comptes sur les  
informations communiquées dans le cadre de l'article  
L. 225-115 4° du code de commerce relatif au  
montant global des rémunérations versées aux  
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le  
31 décembre 2025*

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris, le 26 juin 2026

DocuSigned by:  
  
7447E839CC4644D...

BDO Paris  
Représenté par Arnaud TONNET  
*Commissaire aux comptes*



BDO  
43-47 Avenue de la Grande Armée  
75116 PARIS  
Cerisé, le 2 juin 2026

Monsieur le Commissaire aux comptes,

Liste des 5 Personnes les mieux rémunérées :

| Liste des 5 salariés les mieux rémunérés | Fonction                                | 31/12/2025   | 31/12/2024   |
|------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------|--------------|
|                                          |                                         | Rémunération | Rémunération |
| BOURGINE Didier                          | Président Directoire                    | 133 890      | 205 740      |
| BRADEAN Andréea                          | Directrice Marketing et commercial      | 94 130       | 95 444       |
| FABLET Steve                             | Directeur des opérations                | 82 354       | 82 968       |
| AVANZINI Philippe                        | Directeur technique                     | 74 106       | 75 705       |
| HOULLIER Céline                          | Directrice administrative et financière | 63 577       | 63 170       |
| Total                                    |                                         | 448 057      | 523 027      |

ci-jointes les fiches individuelles

Didier BOURGINE  
Président du Directoire